



**OBJET : Dossiers d'inscription  
pour la rentrée scolaire 2022/2023  
au Collège Aimé Césaire.**

Mme la Directrice, Mr Le Directeur,  
Ecole Oliver JAYET

**Madame, Monsieur,**

Le lundi 13 juin 2022, nous aurons les résultats définitifs de la commission qui concerne vos élèves de CM2 qui s'inscriront à la rentrée prochaine en classe de 6<sup>ème</sup> au sein de notre collège.

Nos inscriptions se dérouleront au collège à compter du jeudi 16 juin.

Vous trouverez dans ce carton nos dossiers d'inscription qui seront à remettre à chaque élève affecté dans notre établissement pour la rentrée prochaine 2022-2023.

Chaque dossier cartonné (de couleur bleue) comprend un carnet de liaison, ainsi que plusieurs documents que les familles devront intégralement remplir (dossier cartonné compris), **AVANT** de se présenter au collège avec tout cela le jour prévu sur le planning joint.

***Aucun dossier incomplet ne sera accepté !***

Si toutefois il venait à vous manquer un dossier vierge, merci de me communiquer les coordonnées téléphoniques de la famille de l'élève à qui vous n'auriez pu remettre un dossier.

Je les appellerai alors afin qu'ils viennent récupérer celui-ci au collège.

A moins que vous ne puissiez leur donner l'information vous-même.

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration, et vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maxime JEAULT  
Conseiller Principal d'Education

**PS : Veillez bien à ne pas donner un dossier à un élève qui ne serait pas affecté « officiellement » chez nous !**

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Collège Aimé CESAIRE – 2 rue de la Laïcité - 97427 Étang-Salé

Les inscriptions se dérouleront au collège aux dates – et heures - suivantes :

|                        |  |  |
|------------------------|--|--|
| 16/06/2022<br>Jeudi    | <i>École Olivier PAYET</i>   | 08h15 à 10h00 de A à L<br>10h00 à 12h00 de M à Z |
| 16/06/2022<br>Jeudi    | <i>École Gabin DAMBREVILLE</i>   | 13h30 à 14h30 de A à L<br>14h30 à 15h30 de M à Z |
| 17/06/2022<br>Vendredi | <i>École Thérésien CADET</i>   | 08h15 à 10h00 de A à L<br>10h00 à 12h00 de M à Z |
| 17/06/2022<br>Vendredi | <i>École Joseph LEPELIER</i>   | 13h30 à 14h45                                    |
| 17/06/2022<br>Vendredi | <i>Ecole Francis RIVIERE</i>   | 14h45 à 16h00                                    |
| 20/06/2022<br>Lundi    | <i>Paul HERMANN</i><br><i>Autres écoles / Redoublants</i><br><i>Nouveaux de 5<sup>°</sup>4<sup>°</sup>3<sup>°</sup>/ Retardataires</i> | 08h15 à 12h00                                    |

## PIECES A FOURNIR

### OBLIGATOIRE

- ⌘ Photocopies du livret de famille
- ⌘ Justificatif d'adresse de la famille : facture EDF, CGE (photocopies)
- ⌘ Carnet de santé ( l'infirmière le consultera en votre présence le jour de l'inscription )
- ⌘ Documents remis dûment remplis (fiche d'inscription, fiche cyclone, demi-pension, etc...)
- ⌘ 3 photographies récentes avec le nom et prénom au dos
- ⌘ 1 RIB

### CAS PARTICULIERS

- ⌘ Pour les parents divorcés ou garde confiée à une autre personne : copie du jugement
- ⌘ Pour les parents séparés, sans jugement : attestation sur l'honneur

### FACULTATIF

- ⌘ 5 Euros : la cotisation annuelle au FSE ( facultatif ) ***en espèces uniquement.***
- ⌘ 5 Euros : le groupement d'achat pour tout le matériel nécessaire aux Arts Plastiques (nettement plus intéressant que l'achat par la famille), ***en espèces uniquement.***

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

Tournez SVP .../...



- Concernant le **CARNET DE LIAISON**, il est indispensable de le consulter attentivement, notamment le règlement intérieur, de le remplir, et enfin de le signer sur toutes les pages où il est indiqué de le faire ( les parents, mais aussi l'élève ).

### Pour information

- ⌘ L'inscription à la **demi-pension** se fait auprès du service de la Gestion.
- ⌘ Les **photocopies** demandées pour l'inscription ne pourront pas être réalisées par le collègue.
- ⌘ **L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite dans l'enceinte du collège.**  
En cas de nécessité, les parents sont priés de contacter l'établissement, et non leurs enfants directement (numéros de téléphone indiqués au bas de la couverture du carnet de liaison).
- ⌘ Concernant les **bi-langues** ( Anglais-Espagnol ), elles disparaissent au profit de la LV2 Espagnol. L'affectation dans ces classes se fera en fonction **des places disponibles, et selon une grille d'évaluation validée par l'inspection académique.**
- ⌘ Si votre enfant doit utiliser les services de **transport scolaire** pour se rendre au collège, il faut vous inscrire à l'agence ALTERNEO, rue Raymond Barre, de l'Etang-Salé, à côté du magasin « Super U ».

oo

**Afin de gérer au mieux la période des inscriptions, les familles sont invitées à suivre scrupuleusement le calendrier défini par le collège !**

oo

*Les parents volontaires, et disponibles, pour encadrer, ou mettre en place, une activité dans le cadre du FSE ( Foyer Socio-Educatif ), pourront se faire connaître auprès de la Vie Scolaire.  
Toutes les idées seront les bienvenues !*

*Nous vous en remercions par avance !* **Le Principal**